

Lourdes, le 05/09/2023

Lourdes (65)

RAPPEL : Tour BPCO - Lourdes teste son souffle



Le Tour BPCO est l'événement Sport-Santé, des étapes à vélo en France et à l'international, au profit de la lutte contre la BPCO, plus importante maladie pulmonaire totalement inconnue. En partenariat avec la Fédération Française de Cyclisme et le Centre Mondial du Cyclisme-UCI (Union Cycliste Internationale).

En parallèle de la course, sont organisés à Lourdes, les Trophées du Souffle. Il s'agit d'un événement de référence et une première nationale dans le cadre du Sport-Santé, spécial BPCO à travers lequel la population de Lourdes va être invitée à venir tester son souffle.

"Cette manifestation du 6 septembre est avant tout un appel à la mobilisation sur la santé respiratoire de tous les concitoyens. Le souffle, c'est la Vie ! Votre vie, toute la Vie. La BPCO est la très GRAVE MALADIE du POUMON et

la plus IMPORTANTE pathologie RESPIRATOIRE en volume et en dégâts causés qui affecte déjà plus de 5 MILLIONS de Français et plus de 30 millions d'Européens (plus de 440 millions sur la planète). La BPCO c'est l'EFFONDREMENT du SYSTÈME RESPIRATOIRE qui se caractérise par l'OBSTRUCTION permanente des bronches qui BLOQUE le souffle et la DESTRUCTION du système respiratoire qui ASPHYXIE chaque jour un peu plus les individus. Il s'agit d'un écroulement systémique de l'état physiologique d'une personne. En France, près d'un million de diagnostiqués aux urgences, faute de prévention, sont déjà au stade sévère et plus de 220 000 survivent sous assistance respiratoire.", explique Philippe Poncet, l'organisateur.

Mercredi 6 septembre 2023, dès 13 h 30

Étape Saint-Lary Soulan - Lourdes > Arrivée devant le Palais des Congrès à 16 h

Dans le cadre de l'arrivée du Tour BPCO 2023, venez tester votre souffle, à partir de 13 h 30, au Jardin des Tilleuls !

CYCLOSPORTIVE TOUR BPCO

Mercredi 6 septembre

CIRCULATION

Le mercredi 6 septembre 2023 à l'exception des véhicules et coureurs, liés à l'organisation de la cyclo sportive, la circulation dans ses deux sens sera interdite aux véhicules sur le parcours suivant :

(à compter de 15 h et jusqu'au passage de la voiture de fin de course)

- rond-point du boulodrome,
- avenue Victor Hugo
- rond-point du Tydos
- rue d'Alger
- rue de Bagnères
- avenue Maréchal Juin
- avenue Maréchal Foch
- rue Edmond Michelet
- boulevard du Gave
- esplanade du Paradis
- pont Peyramale
- avenue Peyramale
- avenue Bernadette Soubirous
- place Monseigneur Laurence
- boulevard Rémi Sempé
- pont St-Michel
- boulevard de la Grotte place Jeanne d'Arc
- boulevard du Lapacca
- rue Caillat
- avenue Hélios
- avenue Général Baron Maransin
- rue St-Pierre
- place Marcadal
- rue Lafitte
- place du Champ Commun
- avenue Maréchal Foch

Cependant l'interdiction de circulation ci-dessus énoncée peut-être réduite ou prolongée dans le temps en fonction de l'avancée de la course et à l'initiative du responsable du service d'ordre.

Le mercredi 6 septembre 2023 entre 15 h et 16 h 15 et afin de sécuriser le passage des coureurs la circulation est interrompue puis fluidifiée par cisaillement soit par un équipage de la Police Municipale, soit par des signaleurs, pour les véhicules sur les points suivants :

- Place Monseigneur Laurence, à l'angle de l'avenue Monseigneur Théas et de la rue Saint Joseph.
- Aux intersections du boulevard de la Grotte, du quai Saint Jean et de la rue du Docteur Boissarie.
- Rond point Crauste angle avenue Général Baron Maransin.

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins 

STATIONNEMENT

Le mercredi 6 septembre 2023, à compter de 12 h et jusqu'à la fin de la manifestation, le stationnement est interdit :

- sur les emplacements situés le long des bassins du jardin des tilleuls, avenue du Maréchal Foch, dans la portion, comprise entre l'avenue Maréchal Juin et la rue Anselme Lacadé.

Le mercredi 6 septembre 2023, à compter de 14 h et jusqu'à la fin de la manifestation, le stationnement est interdit :

- sur 10 emplacements situés boulevard Rémi Sempé, dans sa portion comprise entre l'avenue Bernadette Soubirous et le pont St-Michel.

Le mercredi 6 septembre 2023, à compter de 14 h 30 et jusqu'à la fin de la manifestation, le stationnement est interdit :

- sur les emplacements situés avenue Hélios dans sa partie comprise entre la rue du Caillat et l'avenue du Général Baron Maransin.

DÉVIATIONS

Le mercredi 6 septembre 2023 à chaque intersection avec l'itinéraire énoncé dans la partie « CIRCULATION » du présent document, la circulation est momentanément perturbée et arrêtée par un dispositif composé de motards et signaleurs liés à l'organisation, ainsi que de plusieurs effectifs de la Police Municipale.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes